

VILLE DE
MONT-ROYAL



TOWN OF
MOUNT ROYAL

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE LUNDI 28 JANVIER 2013 À 19 h, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Joseph Daoura
Minh-Diem Le Thi
Daniel Robert
Melpa Kamateros

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 13-01-06

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 28 janvier 2013.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-01-06

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To adopt the agenda of Regular Meeting of January 28, 2013.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 1 et aucun citoyen ne s'adresse au conseil. La période de questions se termine à 19 h 1.

4. Adoption des procès-verbaux

RÉSOLUTION N° 13-01-07

Objet : Adoption des procès-verbaux de la réunion extraordinaire du 17 décembre 2012 à 18 h 30 et de la réunion ordinaire du 17 décembre 2012 à 19 h et de la réunion extraordinaire du 9 janvier 2013

ATTENDU QUE copies des procès-verbaux de la réunion extraordinaire du 17 décembre 2012 à 18 h 30 et de la réunion ordinaire du 17 décembre 2012 à 19 h et de la réunion extraordinaire du 9 janvier 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal ont été remises à chaque membre du conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture;

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'adopter les procès-verbaux de la réunion extraordinaire du 17 décembre 2012 à 18 h 30 et de la réunion ordinaire du 17 décembre 2012 à 19 h et de la réunion extraordinaire du 9 janvier 2013 du conseil municipal de Ville de Mont-Royal.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 13-01-07

Subject: Adoption of Minutes of December 17, 2012 at 18:30 Special Meeting and of December 17, 2012 at 19:00 Regular Meeting and of January 9, 2013 Special Meeting

WHEREAS copies of the minutes of the Town of Mount Royal Council of Minutes of December 17, 2012 at 18:30 Special Meeting and of December 17, 2012 at 19:00 Regular Meeting and of January 9, 2013 Special Meeting, have been delivered to each member of Council within the time prescribed by section 333 of the Cities and Towns Act, the Town Clerk shall be dispensed with the reading thereof;

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To adopt the Minutes of the Town of Mount Royal Council Regular Meeting of Minutes of December 17, 2012 at 18:30 Special Meeting and of December 17, 2012 at 19:00 Regular Meeting and of January 9, 2013 Special Meeting.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Dépôt de documents :

- .1 Liste des achats
- .2 Liste des chèques
- .3 Liste des commandes - 12-5000
- .4 Liste des commandes - 12-25000
- .5 Rapport - ressources humaines
- .6 Permis et certificats
- .7 Correspondance

6. Appui au Livre blanc municipal « L'Avenir a un lieu »

RÉSOLUTION N° 13-01-08

Objet : Appui au Livre blanc municipal « L'Avenir a un lieu »

ATTENDU QUE le 23 novembre 2012, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a procédé au lancement du Livre blanc municipal « L'Avenir a un lieu »;

RESOLUTION N° 13-01-08

Subject : Support for Municipal White Paper L'Avenir a un lieu (The future has a place)

WHEREAS on November 23, 2012, the Union des municipalités du Québec (UMQ) published a municipal white paper entitled L'Avenir a un lieu (The future has a place);

ATTENDU QUE le Livre blanc municipal « L'Avenir a un lieu » est le fruit d'une très vaste consultation qui a été amorcée il y a près de deux ans et que ce chantier sur l'avenir des municipalités est un projet inclusif et collectif qui s'est inspiré d'abord d'une consultation citoyenne, puis du rapport d'un Comité de sages et d'avis de nombreux experts parmi lesquels des universitaires, juristes et fiscalistes;

ATTENDU QUE ce chantier s'est concrétisé par les travaux des élus et élus municipaux et représentants de municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec;

ATTENDU QUE Le livre blanc municipal « L'Avenir a un lieu » porte sur l'avenir des municipalités et en propose une vision renouvelée en définissant la municipalité comme un lieu qui place la personne et la famille au centre de ses préoccupations, son développement reposant sur les valeurs du développement durable et de l'éthique et sa gestion favorisant la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité;

ATTENDU QUE le Livre blanc municipal « L'Avenir a un lieu » propose un nouveau partenariat Québec-municipalités basé sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gouvernance favorisant le renforcement de la démocratie locale ainsi qu'une réforme fiscale et financière permettant un meilleur contrôle des dépenses et une diversification des sources de revenus;

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'appuyer le Livre blanc municipal « L'Avenir a un lieu » qui propose un nouveau partenariat Québec-municipalités basé sur les principes de subsidiarité, d'efficacité et de bonne gouvernance favorisant le renforcement de la démocratie locale ainsi qu'une réforme fiscale et financière permettant un meilleur contrôle des dépenses et une diversification des sources de revenus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Participation au congrès annuel de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et aux Assises Annuelles de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ)

RÉSOLUTION N° 13-01-09

Objet : Participation au congrès annuel de la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et aux Assises Annuelles de l'Union des Municipalités du Québec (UMQ)

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

WHEREAS this white paper is the result of a major public consultation initiated over two years ago, an inclusive and collective project on the future of municipalities first based on a vast public consultation, secondly on a report by a committee of wise men and advice from experts, including academics, legal scholars and tax specialists;

WHEREAS this project was materialized by the work of elected municipal officials and representatives of municipalities large and small all over Quebec;

WHEREAS this white paper, which deals with the future of municipalities proposes a renewed vision that defines the municipality as a place making individuals and families its main concern, where growth and development are based on principles of sustainability and ethics, and management promotes citizen participation, transparency and accountability;

WHEREAS this white paper proposes a new Quebec-municipal partnership based on principles of subsidiarity, efficiency and good governance promoting reinforcement of local democracy as well as fiscal and financial reforms for better control over spending and diversification of revenue sources;

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To support the municipal white paper L'Avenir a un lieu (The future has a place), which proposes a new Quebec-municipal partnership based on principles of subsidiarity, efficiency and good governance promoting reinforcement of local democracy as well as fiscal and financial reforms for better control over spending and diversification of revenue sources.

CARRIED UNANIMOUSLY

RESOLUTION N° 13-01-09

Subject : Participation at the annual Federation of Canadian Municipalities Conference (FCM) and at the annual Union des Municipalités du Québec Conference (UMQ)

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

D'autoriser trois (3) membres du conseil à assister au congrès annuel de la FCM, du 31 mai au 3 juin 2013, à Vancouver, Colombie Britannique;

To authorize three (3) council members to attend the annual FCM conference, from May 31 to June 3, 2013, in Vancouver, British Columbia;

D'autoriser sept (7) membres du conseil à assister aux Assises Annuelles de l'UMQ, du 9 au 11 mai 2013, à Montréal, Québec;

To authorize seven (7) council members to attend the annual UMQ Conference, from May 9 to 11, 2013, in Montréal, Québec;

D'autoriser une dépense de 18 000 \$ pour couvrir les frais d'inscription, d'hébergement, de déplacement et de repas associés à ces activités;

To authorize an expenditure of \$18,000. to cover the registration, lodging, travel and meal costs associated with these activities;

D'imputer cette dépense au budget de fonctionnement, numéro d'affectation 02-110-00-337.

To charge this expenditure to the operating budget, Appropriation No. 02-110-00-337.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

8. Subvention à l'Association des retraités municipaux de Mont-Royal pour 2013

RÉSOLUTION N° 13-01-10

RESOLUTION N° 13-01-10

Objet : Subvention à l'Association des retraités municipaux de Mont-Royal pour 2013

Subject : Grant to the Association des retraités municipaux de Mont-royal for 2013

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

D'accorder une subvention de 1 000 \$ à l'Association des retraités municipaux de Mont-Royal pour ses activités de l'année 2013;

To provide a \$1,000 grant to the Association des retraités municipaux de Mont-Royal for its 2013 operations; and

D'imputer cette dépense aux activités financières de 2013, numéro d'affectation 02-110-00-999.

To charge this expenditure to the 2013 Financial Activities, Appropriation No. 02-110-00-999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

9. Ratification des débours

RÉSOLUTION N° 13-01-11

RESOLUTION N° 13-01-11

Objet : Ratification des débours

Subject : Confirmation of Disbursements

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

De confirmer et d'approuver les débours visant la période du 1er décembre au 31 décembre 2012:

To confirm and approve the disbursements for the period between December 1st and December 31th, 2012:

Salaires et avantages sociaux:	1 163 833 \$	Salaries and fringe benefits:	\$1,163,833
Fournisseurs:	1 316 189 \$	Suppliers:	\$1,316,189
Frais de financement:	7 952 \$	Financing costs:	\$7,952
Total des déboursés :	2 487 974 \$.	Total disbursements:	\$2,487,974.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

10. Construction d'un bâtiment recouvert d'une bâche aux Travaux publics

RÉSOLUTION N° 13-01-12 –
RÉSOLUTION MODIFIÉE PAR LA
RÉSOLUTION NO 13-03-08

Objet : Construction d'un bâtiment recouvert d'une bâche aux Travaux publics

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 69 300 \$ (taxes incluses) pour la construction d'un bâtiment recouvert d'une bâche aux Travaux publics, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant et de modifier le PTI 2010-2011-2012 en conséquence;

D'accorder au plus bas soumissionnaire, soit à la compagnie LES INDUSTRIES PERMO INC., le contrat (C-2012-46) à cette fin, au prix forfaitaire soumis au montant de 62 920,07 \$ (incluant les taxes), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'autoriser un virement de 18 860,09 \$ provenant de soldes disponibles d'autres projets du règlement d'emprunt E-1003 vers le projet 2040;

D'autoriser un emprunt de 13 439,91 \$ au Fonds de roulement pour acquitter une partie de cette dépense en immobilisation et de rembourser cette somme sur une période de cinq (5) ans;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
 Règlement d'emprunt E-1003 et fonds de roulement

Imputation :
 Projet 2040 « La construction d'un bâtiment recouvert d'une bâche aux Travaux publics »
 Compte: 22-300-00-723

Contrat: 62 920,07 \$ (taxes incluses)
 Crédits: 66 286,29 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-01-12
RESOLUTION AMENDED BY RESOLUTION
NO 13-03-08

Subject : Construction of a tarpaulin covered building at Public Works

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$69,300 (taxes included) for the construction of a tarpaulin covered building at Public Works, which includes, as needed, all accessory costs and to modify the capital works expenditure program of 2010-2011-2012 accordingly;

To award to the lowest tenderer, LES INDUSTRIES PERMO INC., the contract (C-2012-46) to undertake these works, for the lump-sum price submitted, for the amount of \$62,920.07 (taxes included), in accordance with the tendering documents;

To authorise a budget transfer of \$18,860.09 from the available balance of other projects included in loan By-law E-1003 to project 2040;

To authorise a loan of \$13,439.91 from the working fund to cover a portion of this capital expenditure and to reimburse this amount over a five (5) years period;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source: Loan By-law E-1003 and working fund

Appropriation:
 Project: 2040 "La construction d'un bâtiment recouvert d'une bâche aux Travaux publics"
 Budget account: 22-300-00-723

Contract: \$62,920.07 (taxes included)
 Crédits: \$66,286.29.

CARRIED UNANIMOUSLY

11. Enlèvement de graffitis

RÉSOLUTION N° 13-01-13

Objet : Enlèvement de graffitis

Sur proposition du conseiller Joseph Daoura, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 35 000 \$ (taxes incluses) pour l'enlèvement des graffitis, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à SOLUTIONS GRAFFITI (9181-5084 QUÉBEC INC.) le contrat (C-2012-73) à cette fin, aux prix unitaires soumis, pour un montant total de 32 193 \$ (taxes incluses), conformément aux documents d'appel d'offres préparés pour ce contrat;

D'imputer cette dépense comme suit :

Provenance :
Budget de fonctionnement 2013

Imputation :
02-321-00-519 - « Enlèvement des graffitis » -

35 000 \$ (taxes incluses)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-01-13

Subject : Graffiti removal

It was moved by Councillor Joseph Daoura, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To authorize an expense in the amount of \$35,000 (taxes included) for the removal of the graffiti including, as needed, all accessory costs;

To award to SOLUTIONS GRAFFITI (9181-5084 QUÉBEC INC.) the contract (C-2012-73) to undertake this work for the unit prices submitted, for a total amount of \$32,193 (taxes included), in accordance with the tendering documents, and;

To charge the expenses related to this contract as follows:

Source: Operating Budget 2013

Appropriation:
02-321-00-519 - "Enlèvement des graffitis" -

\$35,000 (taxes included)

CARRIED UNANIMOUSLY

12. Remplacement de luminaires - Garage municipal

RÉSOLUTION N° 13-01-14

Objet : Remplacement de luminaires - Garage municipal

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par le conseiller Daniel Robert, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 29 500 \$ taxes incluses pour le remplacement de luminaires au garage municipal, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant et de modifier le Programme triennal d'immobilisations en conséquence;

RESOLUTION N° 13-01-14

Subject : Replacement of light fixtures - Municipal garage

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor Daniel Robert, and resolved:

To authorize an expense for the amount of \$29,500 (taxes included) for the replacement of light fixtures at the municipal garage, which includes, as needed, all accessory costs and to modify the triennial capital expenditure Program accordingly;

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme soit, A.J. THÉORÉT ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC. le contrat (C-2012-92) à cette fin, au montant de 26 968,89 \$ (taxes incluses) selon les prix forfaitaires soumis pour les secteurs 1, 2, 3 (option A) et 4 (option C), le tout conformément aux documents de soumission;

D'autoriser l'emprunt d'une somme de 29 500 \$ taxes incluses au Fonds de roulement pour acquitter ces dépenses en immobilisations et de rembourser ce montant sur une période de cinq (5) ans;

D'imputer les dépenses associées à ce contrat comme suit :

Provenance :
Fonds de roulement

Imputation :
Projet : 1 012 (PTI 2012) « Remplacement des néons au garage municipal par des luminaires au sodium HP »
Compte budgétaire : 22-300-00-723

Contrat : 26 968,89 \$ (taxes incluses)
Crédit : 28 217,11 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. Renouvellement du contrat d'entretien automatisée de la bibliothèque pour 2013.

RÉSOLUTION N° 13-01-15

Objet : Renouvellement du contrat d'entretien du logiciel MONDO IN pour la gestion automatisée de la bibliothèque pour 2013.

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

D'autoriser le renouvellement du contrat d'entretien du logiciel MONDO IN de la compagnie MONDO IN pour la gestion automatisée de la bibliothèque pour l'année 2013 au montant de 34 995,22 \$ (taxes incluses);

D'imputer cette dépense jusqu'à concurrence de 34 995,22 \$ (taxes incluses) aux activités financières de 2013, numéro d'affectation 02 770 00 698.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

To award to the lowest conforming tenderer A.J. THÉORÉT ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC. the contract (C-2012-92) for this purpose, for a total of \$26,968.89 (taxes included) according to the lump-sum prices submitted for sectors 1, 2, 3 (option A) and 4 (option C), all in accordance with the tendering documents;

To authorize a loan of \$29,500 taxes included from the working capital to cover this expenditure and to refund this amount over a five (5) year period;

To charge these expenditures as follows:

Source:
Working fund

Appropriation:
Project : 1 012 (PTI 2012) "Remplacement des néons au garage municipal par des luminaires au sodium HP"
Budget account: 22-300-00-723

Contract: \$26,968.89 (taxes included)
Credit: \$28,217.11.

CARRIED UNANIMOUSLY

du logiciel MONDO IN pour la gestion

RESOLUTION N° 13-01-15

Subject : Renewal for 2013 of the maintenance contract of the MONDO IN software for automated services at the library.

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

To authorize the contract renewal for the maintenance of the MONDO IN software from MONDO IN for the automated management of the library in 2013 at the price of \$34,995.22 (taxes included);

To charge this expenditure up to \$34,995.22 (taxes included) to the 2013 financial activities, Appropriation No. 02 770 00 698.

CARRIED UNANIMOUSLY

14. Services professionnels pour l'analyse des besoins en téléphonie

RÉSOLUTION N° 13-01-16

Objet : Services professionnels pour l'analyse des besoins en téléphonie

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

D'autoriser une dépense de 19 000 \$ taxes incluses pour les services professionnels pour l'analyse des besoins en téléphonie, y compris tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'accorder à la firme VICTRIX le contrat à cette fin, au prix unitaire soumis, soit un montant de 17 246,25 \$ taxes incluses, conformément aux documents de soumission relatifs à ce contrat;

D'autoriser l'emprunt d'une somme de 19 000 \$ taxes incluses au Fonds de roulement pour acquitter ces dépenses d'immobilisations et de rembourser ce montant sur une période de cinq (5) ans;

D'imputer la dépense associée à ce contrat comme suit:

Provenance: Fonds de roulement

Imputation:
Projet 1 213 « Système de téléphonie pour l'ensemble de la Ville de Mont-Royal »
Poste budgétaire: 22-100-00-762

Contrat: 17 246,25 \$
Crédit: 18 173,73 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 13-01-16

Subject : Professional services for the analysis of the needs in telephony

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To authorize an expenditure of \$19,000 taxes included for the professional services for the analysis of needs in telephony, which include as needed all accessories costs, if necessary;

To award to VICTRIX the contract for this purpose at the unit price submitted for a total of \$17,246.25 taxes included, all in accordance with the tendering documents;

To authorise a loan of \$19,000 taxes includes from the working capital to cover this expenditure and to refund this amount over a five (5) year period;

To charge these expenditures as follows:

Source: Working fund

Appropriation:
Project 1 213 " Système de téléphonie pour l'ensemble de la Ville de Mont-Royal "
Budget account: 22-100-00-762

Contract: \$17,246.25
Credit: \$18,173.73.

CARRIED UNANIMOUSLY

15. Approbation de la programmation des travaux dans le cadre du programme PIQM 2013-2015 du MAMROT

RÉSOLUTION N° 13-01-17

Objet : Approbation de la programmation des travaux dans le cadre du programme PIQM 2013-2015 du MAMROT

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Royal a pris connaissance du guide sur les règles et normes du PIQM;

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Royal désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de remplacement/réhabilitation des conduites des rues prévues au plan d'intervention;

RESOLUTION N° 13-01-17

Subject : Approval of work program within the MAMROT PIQM 2013-2015 Program

WHEREAS the Town of Mount Royal has examined the rules and standards of the PIQM guide;

WHEREAS the Town of Mount Royal wishes to present an application in order to receive government contribution from the ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire for pipe renewal/rehabilitation of streets as per the intervention plan;

ATTENDU QUE la Ville de Mont-Royal a réalisé les mesures prévues dans le cadre de la Stratégie d'économie de l'eau potable;

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1.5 du PIQM relativement au projet de remplacement/réhabilitation de conduites des rues prévues au plan d'intervention;

De s'engager à réaliser un seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année de réalisation de travaux;

De s'engager à payer la part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet;

D'autoriser madame Isabel Tardif, directrice des Services techniques, à signer les documents de demande de subvention relatifs aux projets de réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout le tout, selon le plan d'intervention dans le cadre du volet 1.5 du PIQM pour les années 2013-2015;

D'autoriser le maire ou son suppléant et le greffier à signer, au nom de la Ville, tout document d'entente avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du programme PIQM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS the Town of Mount Royal has accomplished measures with respect to the Stratégie d'économie de l'eau potable;

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To authorize the application to receive government contribution relative to section 1.5 of the PIQM for the pipe renewal/rehabilitation of streets as per the intervention plan;

To agree to realize the capital asset minimal threshold in municipal infrastructures fixed at \$28 per resident per year of the program;

To agree to pay the contribution of admissible costs and continuous capital costs of the project;

To authorize Isabel Tardif, Director of Technical Services to sign government contribution documents relative to potable water and sewer rehabilitation projects as per the intervention plan for PIQM section 1.5 2013-2015 Program;

To authorize the Mayor or the Acting Mayor and the Town Clerk to sign, on behalf of the Town, all agreement documents with the ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) in regard to the PIQM programme.

CARRIED UNANIMOUSLY

16. Procès-verbaux du Comité Consultatif d'Urbanisme

RÉSOLUTION N° 13-01-18

Objet : Procès-verbaux du Comité Consultatif d'Urbanisme

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

De prendre acte, conformément aux règlements No 1314 et 1317, du procès-verbal de la réunion du 11 janvier 2013 du Comité Consultatif d'Urbanisme;

D'approuver les plans suivants:

RESOLUTION N° 13-01-18

Subject : Planning Advisory Committee Minutes

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To receive, in accordance with by-laws N.1314 and N.1317, the minutes of January 11, 2013 meeting of the Planning Advisory Committee;

To approve the following plans:

Date de la réunion : 11 janvier 2013

Date of meeting: January 11, 2013

Plans N°:1 à 4; 6 à 8; 10 à 15.

Plans: 1 to 4; 6 to 8; 10 to 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

17. Avis de motion du Projet de règlement no. E-1301 autorisant un emprunt de 60 000 \$ pour le matériel roulant

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no. E-1301 autorisant un emprunt de 60 000 \$ pour le matériel roulant

Subject : Notice of Motion for Draft By-law N° E-1301 to authorize an expenditure and a loan of \$60,000 for rolling stock

Le conseiller John Miller donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le Projet de Règlement no. E-1301 autorisant une dépense de 60 000 \$ pour le matériel roulant.

Councillor John Miller gave notice of motion that Draft By-Law No. E-1301 to authorize a loan of \$60,000 for rolling stock would be introduced for adoption at a future sitting.

18. Avis de motion du Projet de règlement no. E-1302 autorisant un emprunt de 480 000 \$ pour des travaux d'entretien des bâtiments et équipements municipaux

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no. E-1302 autorisant un emprunt de 480 000 \$ pour des travaux d'entretien des bâtiments et équipements municipaux

Subject : Notice of Motion for Draft By-law N° E-1302 to authorize an expenditure and a loan of \$480,000 for municipal building maintenance and equipment

Le conseiller John Miller, donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le Projet de Règlement no. E-1302 autorisant une dépense de 480 000 \$ pour des travaux d'entretien des bâtiments et équipements municipaux.

Councillor John Miller gave notice of motion that Draft By-Law No. E-1302 to authorize a loan of \$480,000 for municipal building maintenance and equipment would be introduced for adoption at a future sitting.

19. Avis de motion du Projet de règlement no. E-1303 autorisant un emprunt de 3 675 000 \$ pour des travaux d'infrastructures municipales

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no. E-1303 autorisant un emprunt de 3 675 000 \$ pour des travaux d'infrastructures municipales

Subject : Notice of Motion for Draft By-law N° E-1303 to authorize an expenditure and a loan of \$3,675,000 for municipal infrastructure work

Le conseiller John Miller, donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le Projet de Règlement no. E-1303 autorisant une dépense de 3 675 000 \$ pour des travaux d'infrastructures municipales.

Councillor John Miller gave notice of motion that Draft By-Law No. E-1303 to authorize a loan of \$3,675,000 for municipal infrastructure work would be introduced for adoption at a future sitting.

20. **Avis de motion du Projet de règlement no. E-1304 autorisant un emprunt de 2 648 000 \$ pour des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout, remplacement de bornes fontaine et installation de débitmètres.**

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no. E-1304 autorisant un emprunt de 2 648 000 \$ pour des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout, remplacement de bornes fontaine et installation de débitmètres.

Subject : Notice of Motion for Draft By-law No. E-1304 to authorize a loan of \$2,648,000 for the rehabilitation of water mains and sewers, replacement of fire hydrants, and installation of flow meters.

Le conseiller John Miller, donne avis de motion qu'il présentera pour adoption à une séance subséquente le Projet de Règlement n° E-1304 autorisant une dépense de 2 648 000 \$ pour des travaux de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout, remplacement de bornes fontaine et installation de débitmètres.

Councillor John Miller gives notice of motion that he will introduce for adoption at a future sitting Draft By-Law No. E-1304 to authorize a loan of \$2,648,000 for the rehabilitation of water mains and sewers, replacement of fire hydrants, and installation of flow meters.

21. **Avis de motion du Projet de règlement no 1384-22 modifiant le Règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait à la signalisation routière**

Objet : Avis de motion du Projet de règlement no 1384-22 modifiant le Règlement no 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait à la signalisation routière

Subject : Notice of Motion for Draft By-law No. 1384-22 to amend Traffic and parking By-law No. 1384 with Respect to Traffic signs

La conseillère Erin Kennedy, donne avis de motion que sera présenté pour adoption, à une séance subséquente, le Projet de Règlement n° 1384-22 modifiant le Règlement n° 1384 sur la circulation et le stationnement en ce qui a trait à la signalisation routière.

Councillor Erin Kennedy gave notice of motion that Draft By-law No. 1384-22 modifying By-law No. 1384 on circulation and traffic with respect to traffic control devices would be introduced for adoption at a future sitting.

22. **Adoption du second Projet de règlement no 1310-162 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait aux systèmes de géothermie**

RÉSOLUTION N° 13-01-19

RESOLUTION N° 13-01-19

Objet : Adoption du second Projet de règlement no 1310-162 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait aux systèmes de géothermie

Subject : Adoption of second Draft By-law No. 1310-162 to amend Zoning By-law No. 1310 with respect to geothermal systems

Sur proposition de la conseillère Melpa Kamateros, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

It was moved by Councillor Melpa Kamateros, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

D'adopter, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), le second Projet de règlement n° 1310-162 modifiant le Règlement de zonage n° 1310 en ce qui a trait aux systèmes de géothermie.

To adopt, in accordance with the Land Use Planning and Development Act (R.S.Q., Chapter A-19.1), the second Draft By-law No. 1310-162 to amend Zoning By-law No. 1310 with respect to geothermal systems.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

23. Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Objet : Rapport sur les décisions prises par le conseil d'agglomération

Subject : Report on Decisions rendered by the Agglomeration Council

Le maire Philippe Roy fait rapport des décisions prises lors des dernières séances du conseil d'agglomération.

Mayor Philippe Roy reported decisions taken at the Agglomeration's Council meetings.

24. Orientations du conseil au conseil d'agglomération

RÉSOLUTION N° 13-01-20

RESOLUTION N° 13-01-20

Objet : Orientations du conseil au conseil d'agglomération

Subject : Orientations of Council at the Agglomeration Council meeting

ATTENDU QUE le maire de la Ville doit exposer la position qu'il entend prendre sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 31 janvier 2013 et discuter de celle-ci avec les autres membres présents afin d'adopter une résolution établissant l'orientation du conseil conformément à l'article 61 (2o) de la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (L.R.Q., chapitre E-20.001);

WHEREAS the Mayor must set out the position that he intends to take on the matters on the agenda of the January 31, 2013 regular sitting of the Urban Agglomeration Council and discuss that position with the other members present in order to adopt a resolution establishing the council's stance in accordance with section 61 (2°) of an Act Respecting the Exercise of Certain Municipal Powers in Certain Urban Agglomerations (R.S.Q., chapter E-20.001);

Sur proposition de la conseillère Minh-Diem Le Thi, appuyée par le conseiller Joseph Daoura, il est résolu :

It was moved by Councillor Minh-Diem Le Thi, seconded by Councillor Joseph Daoura, and resolved:

De mandater le maire, ou son représentant, à assister à la séance ordinaire du conseil d'agglomération du 31 janvier 2013 afin de prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers présentés à cette séances en se basant sur l'information qui y sera fournie, et ce, dans l'intérêt supérieur de la Ville de Mont-Royal.

To authorize the Mayor, or his representative, to attend the January 31, 2013 agglomeration council regular meeting in order to make any decisions he deems appropriate regarding the matters presented at these meetings based on the information provided during these meetings and in the best interests of the Town of Mount Royal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

25. Affaires diverses

Joseph Daoura: 2013 student summer employment.

Erin Kennedy: État des patinoires.

Melpa Kamateros: Expansion work at the Library.

Minh-Diem Le Thi: Aide financière-développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

Daniel Robert: Calendrier des collectes et des activités municipales. Rappel sur le sondage préparé par le Service des loisirs, de la culture et des activités communautaires.

John Miller: Municipal tax bill. Déneigement: obstruction de la voie publique.

Philippe Roy: Nouvelle signalisation de rues.

26. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 19 h 32 et 6 citoyens s'adressent au conseil. La période de questions se termine à 19 h 55.

27. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 13-01-21

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller Daniel Robert, appuyée par la conseillère Melpa Kamateros, il est résolu :

De lever la séance à 19 h 56.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le maire,

Philippe Roy (s)

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 13-01-21

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Daniel Robert, seconded by Councillor Melpa Kamateros, and resolved:

To close meeting at 19:56.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

Alexandre Verdy (s)

Alexandre Verdy